

ALLOCUTION DE PIERRE CHARRON
Présentation du budget 2025
Conseil du 18 décembre 2024

SEULE L'ALLOCUTION LUE FAIT FOI

CENTRÉS SUR NOTRE MISSION

Bonsoir à toutes et à tous,

Je suis vraiment très heureux de vous présenter ce soir les grandes orientations du budget pour l'année à venir. Cette année, le titre de cette présentation est : **Centrés sur notre mission**. Cette mission, je vous la résume en cinq grands segments. C'est :

- 1- Gérer de façon responsable les finances publiques.
- 2- Assurer en toutes saisons les besoins universels de base, en eau potable, en égouts, en collectes des matières résiduelles, en entretien des rues et des infrastructures.
- 3- Dispenser des services de qualité qui répondent aux besoins de la population et qui améliorent sa qualité de vie.
- 4- Favoriser de toutes les manières possibles le développement économique, garant de notre prospérité. C'est grâce à lui que nous pouvons maintenir une haute qualité de services et contenir les taxes dans des limites respectueuses de la capacité de payer des contribuables.
- 5- Et comme autre mission, et non la moindre, c'est continuer sans relâche à protéger l'environnement et à lutter contre les changements climatiques.

Parce qu'au bout du compte, négliger cette lutte, c'est pelleter en avant des problèmes qui s'avéreront extrêmement coûteux sur les plans environnemental, financier, social et humain.

BLOC 1

MISSION : GESTION RESPONSABLE

Débutons par le premier segment de la mission : assurer une gestion responsable des finances publiques.

Même si nous faisons face à de nombreux enjeux qui impactent les choix et décisions, on a relevé le défi de cette mission.

Et ce, en raison des investissements et des choix judicieux que nous avons faits tout au long de cette dernière décennie. Grâce à eux, notre ville est en excellente santé financière, si bien que nous n'avons pas eu de choix déchirants à faire dans l'élaboration de ce budget.

L'état même de la dette est une illustration de cette bonne santé financière. Regardons un peu ces chiffres : L'endettement total net à l'ensemble est passé de 113 M\$ en 2018 à 97,1 M\$ au 31 décembre 2023. Une baisse de 15,9 M\$ en six ans, et ce, sans avoir eu à sacrifier le moindre projet essentiel à notre développement et à la qualité de vie de la population.

Bonne nouvelle en passant : l'an prochain, l'hypothèque du Carrefour institutionnel régional sera entièrement remboursée.

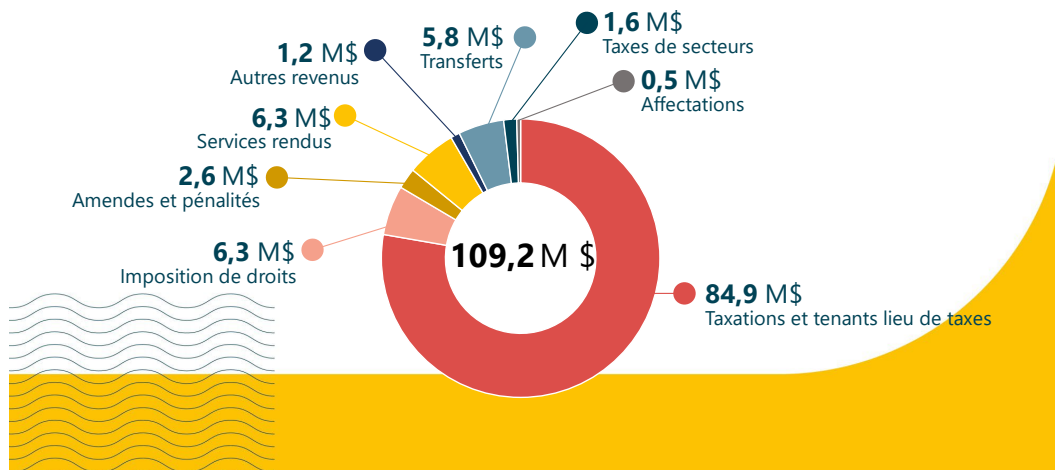
Le budget équilibré que nous vous présentons aujourd'hui témoigne du soin que nous avons pris à maintenir l'équilibre entre les besoins de notre population, nos responsabilités et nos ambitions.

Il s'élève à 109,2 M\$.

Maintenant, voyons la répartition des revenus et des dépenses. À débiter par les revenus de fonctionnement et d'affectations.

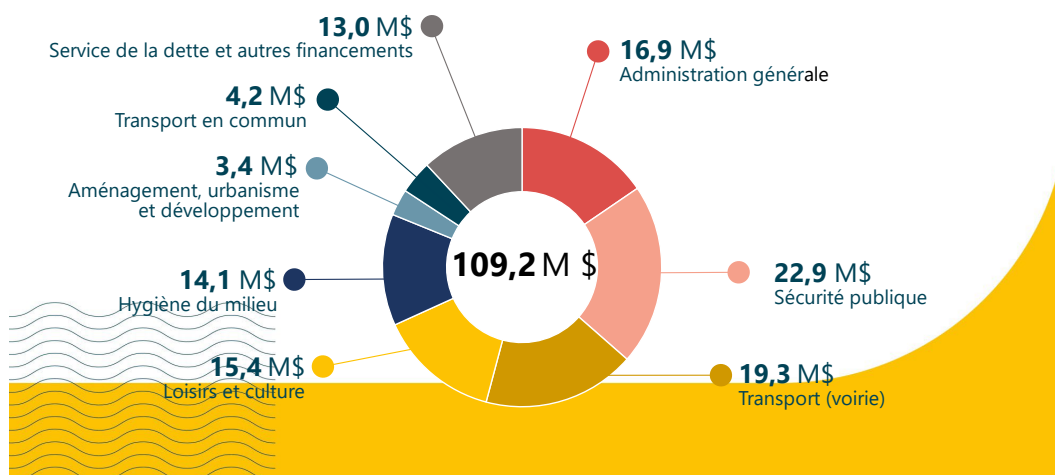
RÉPARTITION DES REVENUS

incluant les affectations



Voyons à présent la répartition des dépenses :

RÉPARTITION DES DÉPENSES



Comme vous le savez, un nouveau rôle triennal d'évaluation a été déposé cet automne, qui reflète la valeur des propriétés au 1^{er} juillet 2023. Le dépôt d'un nouveau rôle à tous les trois ans découle d'une obligation gouvernementale, en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Sa valeur globale chez nous s'élève aujourd'hui à 10,7 milliards, une hausse de 3,3 milliards par rapport au rôle précédent, soit un pourcentage d'augmentation de 45,41 %.

- La hausse moyenne pour le secteur résidentiel est de 46,85 %.
- Pour les immeubles de six logements et plus, ça représente une hausse de 26,28 %.
- La hausse est plus importante pour le secteur industriel, se situant à 61,42 %.
- Le secteur commercial, lui, connaît une hausse de 39,16 %.
- Tandis que la hausse pour le secteur agricole s'établit à 36,80 %.
- Et enfin, les terrains vagues desservis connaissent la plus forte hausse, à 108,18 %.


Ces nouvelles valeurs reflètent donc clairement l'effervescence qui a animé le marché. D'autres facteurs entrent en compte aussi, tels que la rareté des terrains vacants et la forte augmentation de la demande pour les immeubles industriels.

C'est une hausse très importante, oui, mais en bout de ligne, c'est une excellente nouvelle, en ce sens que notre patrimoine collectif et individuel s'enrichit considérablement.

Bien sûr, une telle augmentation des valeurs a demandé un solide exercice d'ajustement des taux de taxes. Rassurez-vous, nous avons fait en sorte de minimiser l'impact des valeurs au rôle sur votre compte de taxes, et ce, sans pelleter en avant, sans sacrifier aux projets et sans devoir puiser dans les surplus pour payer l'épicerie.

Les taux de taxes par 100 \$ d'évaluation pour les différents secteurs se déclinent donc ainsi pour 2025 :

Taux **DE TAXES**
par 100 \$ d'évaluation



Résidentiel	Commercial
0,4164 \$	1,3714 \$
6 logements et plus	Industriel
0,5351 \$	1,1700 \$
Agricole	Terrains vagues desservis
0,4164 \$	1,1248 \$

Notez au passage que cette année encore, le taux de taxes pour le secteur industriel demeure parmi les plus compétitifs de la région métropolitaine.

En ce qui concerne les terrains vagues desservis, dans le contexte de crise de logements et de rareté de terrains disponibles en milieu bâti, ce taux se veut un incitatif à construire de nouvelles unités.

Abordons maintenant le chapitre des taxes municipales pour 2025. Débutons par les taxes de services, qui, comme vous le savez, tendent à refléter leur coût réel.

La taxe d'eau connaît une très légère hausse, passant de 203 \$ à 206 \$. Quand on s'y arrête, on constate que ça représente aussi peu que 0,56 \$ par jour pour jouir d'une eau de grande qualité, et en quantité propre à combler tous les besoins quotidiens d'une famille.

La taxe pour les égouts passe de 209 \$ à 215 \$.

Quand je vous dis qu'on tend à refléter les coûts réels, la preuve en est de la taxe pour les matières résiduelles, qui connaît une baisse de 1 \$ par rapport à l'année précédente, pour se fixer à 224 \$.

Et enfin, la taxe pour le transport collectif connaît une hausse de 13 \$, directement imputable à l'augmentation de 6 % de notre quote-part versée à l'Agence régionale de transport métropolitaine, qui représente une somme additionnelle de 238 660 \$.

La taxe pour le transport s'établit donc à 219 \$ en 2025. Les mêmes mesures d'atténuation s'appliqueront cette année encore pour les immeubles à logements multiples, soit 219 \$ pour la première unité, et 109,50 \$ pour chaque autre unité.

Pour leur part, les contributions pour la lutte aux changements climatiques et pour le patrimoine ont été fixées en 2025 à 0,0072 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Nous arrivons au plat de résistance, soit le moment de révéler le pourcentage d'augmentation pour la maison moyenne en 2025.

Alors qu'elle se situait à 328 903 \$ en 2023, sa valeur au nouveau rôle d'évaluation s'établit aujourd'hui à 487 954 \$. Un montant qui, je le répète, reflète le marché.

Pour fixer le pourcentage d'augmentation de taxes pour la maison moyenne, nous nous sommes basés sur la moyenne des variations mensuelles de l'indice des prix à la consommation, d'octobre 2023 à octobre 2024, qui se situe à 3,04 %. Un pourcentage qui représente en réalité l'augmentation moyenne de nos contrats.

J'ouvre une petite parenthèse ici. Le fait que le taux d'inflation ait chuté à 1,8 % en octobre doit être perçu comme artificiel, en ce sens que c'est la baisse du coût de l'énergie qui l'a occasionné. Partout ailleurs, dans tous les autres domaines, les effets de l'inflation ont continué de se faire sentir.

Voyons maintenant le pourcentage d'augmentation du compte de taxes pour une maison dont la nouvelle valeur moyenne est établie à 487 954 \$.

Je veux préciser que c'est le pourcentage d'augmentation global pour l'impôt foncier, pour les contributions, et pour l'ensemble des taxes de service. Ce

pourcentage englobe absolument tout, il n’y a pas de ligne cachée. C’est le « bottom line » comme on dit en anglais.

Alors, pour cette maison, l’augmentation totale du compte de taxes en 2025, se limite à 2,55 %, une fois de plus sous le taux d’inflation de 3,04 %.

J’aimerais par ailleurs vous démontrer que ces huit dernières années, nous avons toujours fait en sorte que nos pourcentages d’augmentation soient égaux ou inférieurs au taux d’inflation.

Pas de montagnes russes chez nous, pas de soubresauts. Juste de la stabilité.

Jugez-en :

Moyenne des variations mensuelles de l’IPC VS COMPTE DE TAXES

	Variation taxes	Variation IPC	Écart
2018	1,42%	0,95%	0,47%
2019	2,14%	1,79%	0,35%
2020	2,21%	2,00%	0,21%
2021	-1,41%	1,27%	-2,68%
2022	2,87%	3,06%	-0,19%
2023	3,96%	6,34%	-2,38%
2024	3,95%	5,60%	-1,65%
2025	2,55%	3,04%	-0,49%
MOYENNE	2,21 %	3,01%	-0,80%

MOYENNE
DES VARIATIONS
du compte de
taxes :
2,21 %

La moyenne de ces variations pour ces huit années se situe à 2,21 %. Peu de villes peuvent se targuer d’une telle stabilité, en dépit de tous les contextes défavorables que nous avons pu rencontrer.

Ceci conclut le segment de notre première mission, celle de gérer l’argent des contribuables avec rigueur et responsabilité.

J'en profite pour saluer ici la contribution de toute l'équipe municipale qui a participé à l'exercice budgétaire. Et pour remercier les élu-e-s pour leur appui tout au long du processus.

De façon particulière, je souhaite remercier les membres de la Commission de l'administration publique, des finances et des ressources humaines, pour la rigueur apportée tout au long de l'année dans le suivi du budget.

À débiter par :

- M. Marc Lamarre, président
- Mme Nicole Carignan-Lefebvre, vice-présidente
- Notre directeur général, M. François Bélanger
- M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint, et directeur des Services techniques et de l'environnement
- M. Bastien Morin, directeur général adjoint et directeur des Services administratifs
- M. Thierry Vallières, directeur du Service de police
- Et finalement, la dernière et non la moindre, Mme Jocelyne Montreuil, directrice du Service des finances et trésorière, qui a réalisé un travail colossal; il me fait plaisir de le souligner.

BLOC 2

Mission : Améliorer et pérenniser les services de base

J'en arrive à présent aux éléments du budget 2025 qui nous permettront de poursuivre notre seconde mission, qui est d'améliorer et de pérenniser les services de base.

Je fais référence bien sûr à nos infrastructures et à nos équipements, qui assurent ces services de base à la population.

L'entretien et la mise à niveau des infrastructures et des équipements fait en sorte qu'ils demeurent aptes à remplir leur fonction le plus longtemps possible.

C'est pourquoi nous mettrons à jour notre plan d'intervention en 2025, afin d'anticiper l'avenir de façon responsable et de planifier soigneusement par ordre de priorité nos interventions sur les infrastructures municipales. Ces interventions sont coûteuses, c'est pourquoi nous faisons en sorte d'aller chercher tout l'argent disponible pour les réaliser.

Au total, les investissements prévus au Programme triennal d'immobilisation pour 2025 s'élèvent à 32,7 M\$. Cependant, de ce montant, 21,2 M\$ proviendront de subventions et autres sources de financement.

Ainsi, 9,9 millions seront investis dans les infrastructures d'eau potable et d'eaux usées. Ce faisant, on se prépare également à être en mesure de recevoir et de desservir des projets industriels majeurs.

Notre programme de séparation des égouts unitaires se poursuivra. Jusqu'à présent, nous avons complété 80 % de ce programme.

C'est aussi en 2025 que nous terminerons le réaménagement du boulevard Industriel. Ces travaux majeurs auront complètement transformé cette artère. Rappelez-vous ce qu'il était auparavant. Nous sommes définitivement ailleurs aujourd'hui, avec un boulevard urbain moderne, adapté aux besoins des entreprises et des travailleurs.

Par ailleurs, 4,9 M\$ seront injectés dans la réfection, la rénovation et l'aménagement de nos bâtiments municipaux, en gardant toujours en tête que ce que nous ne faisons pas aujourd'hui coûtera plus cher demain.

En conclusion du chapitre de notre 2^e mission, j'aimerais faire le point sur le dossier du réaménagement du carrefour de l'Autoroute 640 et de la 25^e Avenue.

Vous le savez, nous sommes plus que jamais décidés à faire avancer ce projet indispensable. Et à l'emmener à terme. C'est la priorité n° 1 de la Ville dans la liste des grands projets. Et nous avons les sommes disponibles pour sa réalisation.

Les analyses vont bon train et un mandat de produire les plans et devis sera donné avant l'été 2025. Nous sommes toujours en discussion avec le ministère des Transport du Québec, non plus sur le principe, mais sur les aspects techniques de ce réaménagement majeur du carrefour.

Les choses progressent, peut-être pas à la vitesse qu'on souhaiterait, mais elles progressent quand même. Chose certaine, nous ne lâcherons pas le morceau. Nous allons maintenir la pression. Ce projet indispensable doit se réaliser. Et nous comptons toujours sur l'appui de notre député dans ce dossier.

BLOC 3

MISSION : Qualité de vie

Nous entrons maintenant dans notre troisième mission, celle d'assurer la qualité de vie. Cet aspect de notre mission est peut-être le plus large. Il couvre notamment la sécurité publique, la vie communautaire, la culture, les sports, les loisirs, les parcs, les espaces verts. Toutes choses qui sont partie intégrante de la qualité de vie dans une communauté.

La sécurité est l'une de ses principales composantes. À ce chapitre, comme nous l'avons fait pour l'école Curé-Paquin, nous allons sécuriser les abords de la nouvelle école Village des jeunes, par divers aménagements, tels qu'une piste cyclable, des trottoirs, un passage piétonnier et une zone de débarquement sécuritaire.

Autre bonne nouvelle : devant le succès indéniable du projet pilote initié l'an dernier, où quatre cadets policiers à vélo ont patrouillé les principaux parcs tout l'été, nous récidivons en 2025 en ajoutant deux nouveaux cadets policiers à cette escouade. Leur présence a permis de prévenir des débordements et des actes de vandalisme, en plus d'ajouter au sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens qui fréquentent nos parcs.

Dans un autre ordre d'idées, les attaques informatiques constituent des fléaux contre lesquels toutes les organisations, dont la nôtre, doivent se

prémunir. Nous allons donc renforcer la cybersécurité. On ne peut se permettre d'être vulnérable à cet égard.

Pour sa part, le Service de sécurité incendie se verra doté d'équipements informatiques visant à inscrire et à partager en temps réel de l'information, afin d'accroître l'efficacité des interventions de prévention.

Puisque nous parlons de technologie, dans l'optique de toujours améliorer ses pratiques, la Ville mettra en place un système de conversation en temps réel (chat) avec l'aide de l'intelligence artificielle. L'intelligence artificielle puisera donc en temps réel l'information tirée des bases de données de la Ville, et pourra répondre aux questions les plus fréquemment posées. Cet outil sera donc complémentaire aux autres solutions déjà existantes en service à la population.

Assurer une qualité de vie pour tous les citoyens, c'est aussi porter une attention particulière aux moins favorisés d'entre nous.

Je pense ici aux personnes en situation d'itinérance, un problème qui nous préoccupe, en tant que politiciens, oui, mais avant tout, en tant qu'êtres humains. Comme vous le savez, l'itinérance, ce n'est plus un phénomène qu'on observe uniquement dans les grandes agglomérations. À une moindre échelle, nous sommes nous aussi confrontés à ce problème.

Notre Service du développement de la communauté est à pied d'œuvre avec les organismes communautaires pour épauler ces personnes, leur trouver de l'hébergement, les aider à sortir de la rue.

C'est le cas de l'organisme Les ressources ACJ +, qui ajoute à ses cinq ressources d'hébergement existantes 12 studios supplémentaires, destinés aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Un projet structurant, auquel la Ville est très fière de contribuer. Le nouveau bâtiment devrait accueillir ses premiers résidents en janvier.

Nous avons tous été frappés récemment par la triste nouvelle du décès d'un homme sans-abri dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, présumément mort d'hypothermie.

Une telle situation crève le cœur et ne devrait jamais se produire. J'aimerais donc préciser que cet hiver, en complément aux autres ressources, la Ville ouvrira aux sans-abri les portes du centre communautaire Madeleine-Duquette en période de grands froids.

Dans un autre ordre d'idées, j'ai à vous faire part d'une très bonne nouvelle au chapitre du sport et du loisir.

En effet, nous sommes en mesure de vous annoncer que le chalet du parc Nature sera construit cette année et sera accessible dès l'automne prochain. Nous promettons un très beau bâtiment, construit à partir de matériaux nobles, à l'extérieur comme à l'intérieur, avec mur et toit végétalisés, en somme il sera en parfaite harmonie avec son milieu naturel.

Rappelons que pour ce projet, la Ville a reçu en subventions près de 3,3 M\$ provenant à parts égales de la Communauté métropolitaine de Montréal et du gouvernement du Québec, ainsi qu'une compensation de 500 000 \$ d'Hydro-Québec pour l'implantation du Poste des Patriotes.

Le projet, qui inclut l'aménagement d'un stationnement, sera sans impact sur la dette et sur le compte de taxes des contribuables.

En 2025, pour répondre aux besoins des usagers, nous allons également procéder à l'agrandissement du chalet Reiner-Kley, tandis qu'une étude de coûts et de faisabilité sera faite en vue de la construction d'un bâtiment au parc Pierre-Laporte.

Au total, ce seront plus de 10,5 M\$ qui seront investis dans l'amélioration de nos infrastructures de parcs, de terrain de jeux et de pistes cyclables en 2025.

BLOC 4

MISSION : Favoriser le développement économique

Penchons-nous à présent sur notre 4^e mission, celle de favoriser le développement économique, garant de notre équilibre.

Si, en 2023, en raison de la conjoncture économique mondiale, nous avons connu un ralentissement marqué des investissements, l'année 2024 aura été nettement supérieure, la valeur ayant plus que doublé ces 12 derniers mois. En effet, la valeur globale anticipée au 31 décembre devrait s'élever à 125 M\$ comparativement à 59, 2 M\$, à pareille date en 2023.

Du côté industriel, 11 nouvelles entreprises se sont établies en 2024, créant ensemble 78 nouveaux emplois.

Actuellement, le taux de vacances des locaux industriels est extrêmement bas sur le territoire, se situant à 1 %. Il y a cependant un bon potentiel de requalification et de densification de certains espaces et bâtiments industriels existants. Nous travaillons présentement activement à identifier ces espaces, en collaboration avec la MRC de Deux-Montagnes et la Communauté métropolitaine de Montréal. Nous allons faire en sorte que ce potentiel ne demeure pas inexploité.

Comme vous le savez, nous avons pratiquement achevé les phases 1 et 2 de l'Innoparc. Les derniers espaces disponibles devraient être comblés en 2025. Deux projets sont d'ailleurs en phase de finalisation. À ce stade, sans vous révéler la nature de ces projets, je peux quand même vous dire que l'un d'eux permettra à une entreprise de chez nous de poursuivre son expansion et sa croissance, tandis que le second permettra l'arrivée d'un service essentiel à la population.

Cependant, les perspectives de développement sont encore très prometteuses sur le territoire, notamment avec l'offre de terrains privés dans la phase 3 de l'Innoparc, propriété de l'entreprise Broccolini.

Elles sont tout aussi prometteuses dans le secteur de la Côte-Cachée, en bordure de l'autoroute 640, où la firme Brasswater possède à présent près de 5 millions de pied carrés de terrains voués au développement. De bonnes nouvelles sont d'ailleurs à venir dans ce secteur, et tout laisse espérer que nous serons bientôt en mesure d'accueillir des projets d'envergure, qui généreront d'importantes retombées économiques pour la Ville.

56 nouveaux commerces ont aussi ouvert leurs portes en 2024, un indicateur de la vitalité du secteur commercial.

Au niveau résidentiel, on a vu une nette reprise de la construction en 2024, avec 148 nouvelles unités de logement, comparativement à 54 en 2023. Et jusqu'à présent, nos indicateurs pointent vers un développement assez similaire en 2025.

En réponse à la crise du logement, un sujet qui nous préoccupe, je suis heureux d'annoncer qu'un projet en bonne voie d'avancement pourrait permettre la construction de 41 nouveaux logements à prix abordable sur le site de l'ancienne paroisse Saint-Esprit, en partenariat avec le Domaine Chénier. Ce nouveau bâtiment pourrait aussi accueillir les locaux de La Traverse, un organisme communautaire qui prodigue de l'aide alimentaire, du soutien social et de l'accompagnement aux personnes vulnérables.

Toujours dans l'optique de répondre à la pénurie de logements, je rappelle que nous avons récemment modifié la réglementation pour permettre, entre autres, la conversion des unités de logement des maisons bigénérationnelles en unités et bachelors locatifs.

Au chapitre des nouveautés, une autre bonne nouvelle! En effet, une nouvelle Grande tablée gourmande se tiendra à l'automne, pour clôturer en beauté la saison du marché public. Comme vous le savez, la Grande tablée estivale, qui marque l'ouverture de la saison du marché, connaît un succès phénoménal depuis trois ans. Cette nouvelle activité automnale vise donc à répondre à une forte demande, tant des participants que des exposants.

Je vais terminer ce segment de notre 4^e mission en vous annonçant la concrétisation d'un projet qui nous tient particulièrement à cœur : celui de la création de l'Innoparc agricole. Tel qu'il se développe, c'est un projet d'agriculture de proximité, à échelle humaine, agroécologique, aux multiples retombées sociales et environnementales.

En gros, l'Innoparc agricole c'est :

- Une ferme-école pilotée par le Collège Lionel-Groulx, qui offre des programmes de formation aux aspirant.e.s agricultrices et agriculteurs.
- Et un parc agricole, piloté par IDÉ Saint-Eustache, qui offre en location aux jeunes de la relève des parcelles de terres irriguées et prêtes à cultiver.

Le parc agricole met aussi à la disposition de la relève :

- de l'expertise-conseil en matière d'agroenvironnement.
- un réseau de distribution local, avec un marché public qui accueille plus de 45 000 visiteurs.
- un partage de main d'œuvre, d'équipements et de bâtiments.

Un premier bail a été signé, pour un établissement au printemps, et d'autres baux devraient être signés prochainement. À terme, nous espérons accueillir notamment des productrices et producteurs qui pourront fournir le moulin Légaré en sarrasin dont il a besoin pour produire la farine qui fait sa renommée. Jusqu'ici, le moulin devait s'approvisionner en Abitibi. Quand on parle d'agriculture de proximité, c'est là un très bel exemple.

Vous l'aurez compris, nous sommes emballés par ce projet innovant, et on espère que notre enthousiasme est contagieux au point de vous inciter à encourager et soutenir nos jeunes productrices et producteurs.

BLOC 5

MISSION : Protection de l'environnement et lutte et adaptation aux changements climatiques

Abordons maintenant le chapitre de la dernière mission dont je voulais vous entretenir, celle de la protection de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques.

S'il est une mission primordiale, c'est bien celle-ci. Parce que c'est elle qui aura le plus d'impact sur notre futur et sur celui des générations qui vont suivre.

Je n'ai pas besoin de rappeler à personne que nous vivons de façon de plus en plus rapprochée des phénomènes météorologiques extrêmes : épisodes de sécheresse, canicules, grands vents, verglas, pluies abondantes. Les pluies du 9 août dernier en sont un exemple des plus probants.

Ces phénomènes extrêmes, nous n'avons pas fini d'en voir. Et d'en subir les lourdes conséquences. On dit que la fenêtre d'opportunité pour stopper la tendance se fermera dans cinq ans. Quand on y pense, cinq ans, c'est demain.

Nous allons donc agir sur tous les fronts en 2025 pour protéger l'environnement, pour lutter contre les changements climatiques et pour devenir plus résilients face à ceux-ci. Notamment en poursuivant nos très populaires programmes d'aide financière pour :

- l'achat et l'installation d'une borne de recharge résidentielle;
- l'achat d'une tondeuse électrique;
- l'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie;
- de même que pour l'achat ou la location de couches lavables.

À ces items s'ajoute cette année une aide financière pour l'achat de protections féminines durables. Une décision responsable sur les plans écologique et économique. En plus d'être coûteuses, les protections jetables génèrent un grand volume de matières résiduelles, sans compter que leurs procédés de fabrication sont très polluants.

Sur un autre front, la plantation d'arbres demeure un moyen efficace de lutter, de réduire les îlots de chaleurs, et d'être plus résilients face aux pluies et aux sécheresses. À ce chapitre, rappelons que nous avons donné un très sérieux coup de barre ces quatre dernières années, avec plus de 7 000 nouveaux arbres plantés, principalement dans la partie urbaine. De ce nombre, près de 1 600 ont été plantés dans les emprises de rue, en façade des résidences qui ne comptaient aucun arbre.

Par ailleurs, nous considérons que les écoliers devraient tous avoir le droit d'évoluer dans un environnement vert. C'est à cette fin qu'en 2024, nous avons procédé à la plantation de 52 arbres sur le terrain de l'école Clair-Matin.

Et en 2025, nous entendons soumettre au programme de subvention « Accélérer la transition climatique locale », le projet de déminéraliser 12 sites sur le territoire, dont une deuxième école primaire.

Quant à nos parcs, ils continueront en 2025 de faire l'objet de plantations, afin de densifier la foresterie et de créer ainsi des îlots de fraîcheur.

Nous comptons également lancer un programme incitatif à l'intention des gens des secteurs industriel, commercial et institutionnel, qui auront le projet de verdir leurs espaces. Nous offrirons donc gratuitement un certain nombre d'arbres pour compléter les plantations qu'ils auront prévues. Ce sera en quelque sorte un partenariat environnemental gagnant-gagnant.

Pour vous prouver que nous prenons très au sérieux notre devoir de lutter contre les changements climatiques, dès le mois de janvier, la Commission des services techniques verra son mandat élargi, pour se pencher de façon approfondie sur cet enjeu prioritaire.

Nous souhaitons fortement inclure au sein de cette commission un conseiller scientifique en chef, afin d'instaurer une culture scientifique dans l'écosystème de la Ville, et de favoriser l'innovation et l'adaptation de pratiques durables. À la suite de quoi nous serons en mesure de présenter des projets concrets admissibles à des subventions, en vertu du Plan climat du Gouvernement du Québec.

Je pense ici, entre autres, à des projets d'aménagement d'infrastructures vertes, tels que des parcs éponges et des stationnements filtrants, qui permettent une meilleure captation des eaux de pluies.

Pour lutter contre les changements climatiques, certaines dispositions seront d'autre part ajoutées à la réglementation d'urbanisme, dont la refonte sera achevée au printemps.

Nous préparons aussi à l'intention des propriétaires un guide qui prodiguera notamment des conseils pratiques sur la façon de se prémunir contre les inondations et les refoulements d'égouts.

Favoriser la mobilité active, c'est aussi un excellent moyen de lutter contre les changements climatiques. C'est pourquoi elle constitue un pan important de notre Plan de mobilité urbaine. Pour ce faire, il faut des infrastructures adaptées, des pistes cyclables, des trottoirs, des sentiers et des passages piétonniers, des abords des écoles et des parcs reliés et sécurisés.

Chaque année, nous investissons et mettons en place des conditions qui favorisent les déplacements actifs. Nous travaillons également à développer la culture du vélo, tant chez les enfants que les adultes.

Vous avez sûrement remarqué que la Ville a aménagé une piste cyclable sur la 25^e Avenue, de part et d'autre de l'autoroute 640. Nous sommes présentement en discussion avec le MTQ pour compléter le lien actif dès 2026.

Je souligne que depuis 2021, plus de 5 M\$ ont été investis dans le réseau cyclable. Et qu'en 2025, 1,3 M\$ additionnels seront à nouveau investis dans le prolongement et l'amélioration du réseau. À ce sujet, nous espérons avoir très bientôt une bonne nouvelle à vous confirmer.

Nous avons en effet bon espoir que la piste cyclable du boulevard Industriel, qui sera complétée cette année dans la foulée de la dernière étape du réaménagement, pourra potentiellement être prolongée jusqu'à la gare du REM.

Ce prolongement serait une très bonne nouvelle pour les citoyens, puisque les quartiers résidentiels de Saint-Eustache, tant au nord qu'au sud de l'autoroute 640, pourraient à terme être tous reliés à cette piste conduisant au REM.

Un lien de transport actif jusqu'à la gare serait certainement à la satisfaction des entreprises du parc industriel, puisqu'il constituerait un atout de plus pour attirer la main-d'œuvre.

Vous aurez compris que nous voulons faire en sorte que les gens puissent se déplacer à vélo pour leurs loisirs, pour se rendre au travail ou à l'école, mais aussi pour leurs besoins et activités quotidiennes, par exemple, pour faire leurs courses. À cette fin, nous allons offrir un programme à l'intention des commerçants, pour l'achat de supports à vélos.

Et en terminant sur ce chapitre, j'ai une autre excellente nouvelle à vous annoncer! Saint-Eustache aura son service de location de vélos en libre-service BIXI en opération dès l'été prochain!

Nous amorçons cette première phase d'implantation du réseau BIXI avec la Ville de Deux-Montagnes, et travaillons de concert avec l'ARTM pour l'aménagement de stations dans le périmètre du REM.

Pour débiter, il comprendra huit stations et offrira aux usagers 80 vélos, dont 40 avec assistance électrique. D'ailleurs, les nouveaux vélos électriques qui seront déployés auront une autonomie de 70 km, ce qui permettra de rejoindre l'ensemble du réseau BIXI de la région de Montréal. Les huit stations seront installées dans des lieux clés de la ville, soit des sites d'intérêt et certains pôles commerciaux.

Au fil des ans, le réseau BIXI prendra assurément de l'expansion, en partenariat avec les villes de la couronne nord. Parce qu'il constitue précisément une solution d'avenir. Et une alternative viable à l'utilisation de la voiture.

Partout où il est implanté, que ce soit à Montréal, à Laval, à Longueuil, à Terrebonne, à Boucherville ou à Sainte-Julie, BIXI connaît une croissance fulgurante. Même les villes qui l'ont récemment implanté notent déjà un fort engouement des citoyens pour cette alternative à la voiture.

Et uniquement à Montréal, où la popularité du service n'est plus à démontrer, BIXI a enregistré 13 millions de déplacements en 2024, qui ont permis d'éviter le rejet dans l'atmosphère de milliers de tonnes de GES.

Cette solution d'avenir contribue non seulement à réduire les émissions de GES et la congestion routière, mais elle améliore la qualité de vie. Pour plusieurs usagers, ce moyen de déplacement pratique et peu coûteux est devenu un véritable mode de vie. Nous croyons fermement qu'il en sera de même sous peu ici.

CONCLUSION

C'est ce qui conclut la présentation du budget 2025.

J'espère qu'elle vous aura permis d'envisager positivement l'avenir qui se dessine, et qu'elle vous incitera à vous joindre vos efforts aux nôtres pour faire de notre Saint-Eustache un lieu toujours plus prospère, plus vert, plus solidaire et plus agréable à vivre.

Je profite de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux en cette période spéciale de l'année, où j'espère que vous ferez le plein de doux moments en famille et entre amis.

Alors joyeux temps des fêtes, et bonne et heureuse année.

Je nous la souhaite, à toutes et à tous, prospère, et surtout, accompagnée du plus précieux cadeau qui soit : la santé.